

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 décembre 2019

---

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2454)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 1115

présenté par  
M. Leclerc et M. Bony

-----

**ARTICLE 1ER BIS**

À la dernière phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« qui souhaitent »

les mots :

« sont incités à ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'objet de cet amendement est d'encourager à la mise en place de l'affichage environnemental, au delà de simplement le permettre.